

DATE DE PUBLICATION : 9 novembre 2015

Le directeur général des Ressources humaines

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Robert OPHÈLE, second sous-gouverneur, à M. Frédéric PEYRET le 1^{er} novembre 2015,

Délégation permanente est donnée à M^{me} Sophie HAAS, directeur du Recrutement et des Carrières et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M^{me} Christine PIGNET, son adjointe, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la direction du recrutement et des carrières, à l'exception, d'une part, de la nomination des chefs de service et, d'autre part, des actes pour lesquels une délégation de pouvoirs a été accordée.

M^{mes} Sophie HAAS et Christine PIGNET peuvent subdéléguer leur signature aux agents du personnel des cadres de la direction du Recrutement et des Carrières.

Fait à Paris, le 5 novembre 2015

Frédéric PEYRET